

<p style="text-align: center;">Rapport de la sous-commission des comptes 2006 Dicastère de l'Instruction publique et des Affaires sociales M. Didier Berberat</p>
--

Composition de la sous-commission

Katia Babey (PS)

Pascale Gazareth (POP)

Laurent Iff (Libéral/PPN) : rapporteur

La sous-commission s'est réunie le vendredi 16 mars 2007 de 7 h 30 à 12 h 15, en présence de M. Didier Berberat, Conseiller communal.

Discussion générale

Des efforts ont été faits dans tous les services du dicastère. En matière d'Instruction publique un effort a été fait au niveau des effectifs des classes. En matière sociale, l'augmentation des charges a été contenue et si une perte a encore été comptabilisée au niveau du Centre de santé scolaire, elle est due aux problèmes liés à la Clinique dentaire, qui a pu être privatisée au début du mois de mars 2007. Les postes Biens-services-marchandise ont tous baissé, non sans conséquences. Par exemple, les charges de conciergerie ont été réduites.

L'ambiance générale dans les services est satisfaisante, bien que plusieurs facteurs induisent des inquiétudes au niveau du personnel, à savoir la pression au niveau des salaires, le remaniement des services ou le projet Direction '08 pour les écoles. Bien que les chefs de services aient une bonne vision de la situation, il n'en va pas de même pour le reste du personnel. Ainsi, le Conseil communal s'efforce d'associer le personnel aux diverses réflexions et restructurations en cours afin d'emporter le soutien des milieux concernés.

124 Service Juridique

Est présent : M. Haag

Ce service transversal assiste le Conseil communal et tous les services pour les aspects juridiques liés aux dossiers traités. Plusieurs procès sont en cours auprès du Tribunal cantonal, notamment une affaire opposant la Ville à des tiers en rapport avec la construction du SIS.

La question récurrente au sujet de l'engagement d'un avocat stagiaire est toujours d'actualité et quand bien même l'aval du chef du dicastère est acquis, il faut encore trouver un financement pour pouvoir le concrétiser. Le seul salaire d'un stagiaire s'élève entre CHF 15'000.- et CHF 20'000.- pour une année.

31 Biens, services et marchandises

3101000 Fournitures et matériel de bureau : ce compte est à zéro car les employés du service s'équipent eux-mêmes compte tenu de leur faible besoin en la matière.

3101400 Abts-Cotis. Document. Prof – Bibliothèque : les comptes présentent un léger dépassement par rapport au budget qui s'explique par le fait que les revues doivent être reliées et que ce travail se fait tous les 2 ans. Les comptes 2005 présentaient en effet un solde positif d'environ CHF 500.- qui est équivalent au dépassement constaté cette année.

3180500 Frais judiciaires – Frais actes - Indemnités : la différence entre le montant budgété et les comptes s'explique par la nature imprévisible de ce poste qui regroupe l'ensemble des frais judiciaires (frais, expertises, indemnités, parfois poursuites) des services communaux, dans tous les domaines.

482 Centre de santé scolaire

Est présent : M. Latrèche

Comme signalé en préambule, la Clinique dentaire scolaire a enregistré un lourd déficit en 2006. Ceci s'explique par le gros problème de recrutement de médecin orthodontiste, de médecin dentiste et d'hygiéniste dentaire induit par l'entrée en vigueur des nouveaux accords bilatéraux. En effet, les médecins étrangers qui désiraient pratiquer en Suisse devaient jusqu'alors pratiquer au minimum à 50% dans le secteur public pour pouvoir exercer à titre privé. Ainsi il était possible d'engager des médecins parfaitement formés à des tarifs abordables. Cette restriction étant tombée, les services publics n'ont pas pu trouver de médecin acceptant de travailler à des conditions financièrement supportables. De ce fait, la Clinique a dû fonctionner plusieurs mois sans l'ensemble du personnel médical faute de pouvoir pourvoir les postes. Le suivi des patients a été assuré, bien que la situation fût difficile. Ceci a eu des répercussions au niveau des comptes, puisque faute de médecins et donc d'actes médicaux effectués, les recettes n'ont pu atteindre le montant prévu. Cette situation a conduit à la privatisation de la Clinique dentaire scolaire au début du mois de mars 2007 selon un partenariat public-privé. Une évaluation financière sera faite dans les prochains mois. La collectivité n'aura de ce fait plus à supporter le déficit de la Clinique quand bien même les actes pourront être proposés à des tarifs acceptables. La sous-commission trouve que cette solution est bonne ce qui permet un accès au soin aux familles défavorisées de la ville.

Au niveau médical, les projets en cours sont : le dépistage (vue et dents par exemple), la vaccination (en augmentation), la prévention de l'obésité. Ce dernier projet est victime de son succès à tel point qu'un dédoublement de la structure actuelle est à envisager, moyennant un

subventionnement à solliciter au niveau du Canton par exemple. Le projet est décrit sur le site <http://www.fops.ch>.

30 Charges de personnel

3010500 Traitement du personnel dentaire : ce poste est en hausse en raison de l'augmentation du temps de travail de certains dentistes passant de 50% à 70%. Cette décision prise pour 2006 était justifiée par la longue liste d'attente constatée en 2005. De plus, le nombre de semaines de vacances du personnel a été réduit pour mieux s'occuper des patients.

31 Biens, services et marchandises

3187300 Prophylaxie – Frais méd. Examens - Vaccin : Ce poste est à mettre en relation avec le 4367600 et présente ainsi un bénéfice quand bien même le montant budgété n'est pas respecté.

483 Orthophonie

Sont présentes : Mmes Wyser-Attinger et Hynek Hlavizna

Des économies d'environ 10% ont été faites sur les postes biens-services et marchandises. Le poste des salaires a également été réduit en raison notamment des décisions prises par l'Etat. Les recettes ont été conformes à ce qui a été budgété. Il est à noter que celles-ci couvrent les charges des salaires des orthophonistes, le déficit restant étant à imputer aux frais de fonctionnement du service.

A terme, la Confédération au travers de l'AI ne subventionnera plus directement le Centre d'orthophonie. Les subventions seront distribuées par la Confédération aux cantons qui auront à charge de les redistribuer. Ainsi, un nouvel office va être créé qui dépendra du SEO. Plusieurs modèles sont en cours d'évaluation pour réorganiser l'orthophonie au niveau cantonal. Le financement soulève quelques inquiétudes notamment au niveau des tarifs qui seraient revus à la baisse. D'autres reports de charges sont également envisagés par le Canton au niveau des communes. Le rapport traitant de ceci est en ligne (<http://www.ne.ch/neat/site/jsp/rubrique/rubrique.jsp?StyleType=marron&DocId=16885>) sur le site de l'Etat et sera discuté à la session de mai du Grand Conseil. La Ville est prête à collaborer avec le Canton en la matière, en insistant sur le fait que l'Etat ne doit pas profiter de cette opération pour augmenter les charges des communes en reprenant à son compte des charges fixes vouées à diminuer et en répercutant des charges dynamiques qui tendront à augmenter.

301 Service communal de l'action sociale (SCAS)

Sont présents : MM. Scheurer et Bossy

De nombreux projets, qui permettront d'améliorer les prestations et de maintenir les coûts sont en cours de réalisation. Par exemple, une analyse est en cours au niveau de l'Office du logement qui pourrait, à terme, être géré conjointement entre les Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds et le Canton.

Notamment au niveau de l'insertion des jeunes de moins de 30 ans, une collaboration accrue a été instaurée entre le personnel de l'ORP et les assistants sociaux. Des échanges sont faits afin d'apprendre à mieux connaître ce que fait l'autre pour améliorer l'efficacité globale. Des réflexions sont également menées avec des entreprises à but social telles que « Feu-vert » pour permettre de redonner confiance aux personnes sans emploi et en perte de repères, notamment aux jeunes.

Les deux premières étapes de création du Guichet social unique ont été réalisées. La 3^e est en cours et consiste à centraliser les données de manière informatique (BACEDOS). Cette centralisation permettra de sérier l'attribution de prestations sociales et évitera des inégalités de traitement découlant d'effets d'aubaines.

L'opération « Neuchàtoi » s'est soldée par un beau succès. Quarante manifestations ont été organisées en ville et le budget a été respecté grâce à l'effort de tous les intervenants. Un regret tout de même concernant la participation des personnes externes à la mise sur pied des manifestations qui n'a pas toujours été à la hauteur des espérances.

Concernant l'accueil des enfants dans les crèches, divers problèmes ont surgi suite à la nouvelle structure de financement mise en place par l'Etat qui finance 18% des charges totales et prend l'ensemble des décisions en la matière. En particulier, le financement de la crèche de l'hôpital risque de devoir être assumé par la Ville alors qu'il était jusqu'à présent à la charge de l'hôpital. Suite à la révision de l'octroi des subventions pour les familles monoparentales, la vérification systématique des déclarations d'impôts a été entreprise entre novembre 2006 et mars 2007. Les ajustements ont été calculés avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007.

Au sujet des comptes, quatre tableaux ont été remis à la sous-commission qui présentent le résultat de l'exercice des divers services de manière globale et permettent de faire une comparaison avec l'exercice 2005 notamment. Ces tableaux sont joints au présent rapport. Globalement les comptes présentent une amélioration de CHF 580'521.40.- par rapport au budget. (CHF 1'548'638.20 comparés aux comptes 2005).

Il est à relever enfin que le financement des avances de trésoreries (environ 20 millions) sera pris en charge par l'Etat ce qui induira une baisse importante au niveau des intérêts payés par la Ville pour les comptes 2007.

321 Participations aux institutions sociales

36 Subventions accordées

3661700 Allocation communale : la différence s'explique-t-elle par la diminution du nombre de bénéficiaires ou par la baisse des montants versés ? Cette différence est due à une augmentation du nombre de cas compensée par une baisse des montants ce qui explique que le budget est respecté.

3610600 Participation aide financière établissement pour enfants : le compte est à zéro car ce poste a été repris par l'Instruction publique.

Instruction publique

Sont présents : Mme Liechti (EE), et MM. Kernien (EP), Feuz (ES) et Laini (Directeur administratif des écoles)

Remarques générales pour toutes les écoles :

On se rappelle que l'Etat s'était engagé à racheter les bâtiments du secondaire 2. Pour l'instant il n'a pas concrétisé son engagement mais reste intéressé moyennant un paiement échelonné sur plusieurs années, on parle de 10 à 20 ans. Ces bâtiments restant dans le patrimoine de la Ville, ils sont loués à l'Etat qui n'a payé que le 75% du montant des locations pour 2006. Cette pratique, qui a été dénoncée par la Ville, a été décidée unilatéralement par l'Etat qui justifie sa décision par le fait qu'aucune négociation n'a eu lieu à ce sujet. Ceci induit un manque de recettes d'environ CHF 400'000.- pour la Ville. De ce fait, les travaux de rénovation de la toiture du bâtiment de l'ESTER ont été suspendus et ne seront repris que si l'Etat paie la totalité des locations 2006.

Mme Liechti a présenté sa démission pour retourner à l'enseignement. Le poste ne sera pas remis au concours sous sa forme actuelle, mais intégré à l'Ecole primaire sous la forme d'un poste de directeur adjoint.

Le projet de restructuration des directions des Ecoles : Direction '08 suit son cours. Le but de ce projet est de construire une direction unique pour les écoles avec une répartition par secteurs. Six groupes de travail, dirigés chacun par un membre de la direction, ont été créés. Ils ont pour but d'étudier la mise sur pied de ce projet et traitent les six thèmes suivants :

- réflexion au niveau des cycles de formation ;
- encadrement socio-éducatif ;
- enseignement spécialisé et structures d'aide ;

- organigramme des écoles permettant de répondre au mieux à ses missions ;
- communication interne et externe ;
- réflexion de la participation du corps enseignant à la vie de l'école.

Beaucoup de travail reste à faire, mais le moment est opportun pour mener une telle réflexion en raison des changements qui vont intervenir dans l'enseignement au niveau national, romand et cantonal

Au sujet des comptes et de manière globale, des économies ont été faites par rapport au budget.

400 Ecole enfantine (EE)

Effectifs stables. Une forte baisse (50 élèves) est prévue pour 2008.

31 Biens, services et marchandises

3161000 Locations : il est à relever que les frais de location ont été dépassés quand bien même des baisses au niveau des loyers ont été enregistrées. Ces dépassements s'expliquent par l'augmentation des coûts de chauffage.

405 Ecole primaire

30 Charges de personnel

3022100 Traitement du personnel enseignant : légère augmentation due à la modification de l'échelle de traitement des salaires de l'Etat.

31 Biens, services et marchandises

3174100 Camps et excursion : ce poste a été diminué de moitié en raison du changement de perception des participations des parents. Jusqu'alors, ces prestations étaient facturées aux parents et à présent ce sont les enseignants qui encaissent directement les montants. Ceci permet d'éviter de payer la TVA. Le compte 4368200 est par conséquent en forte diminution.

410 Ecole secondaire

La demande globale d'économie de 10% qui avait été faite n'a pas été possible pour chaque poste du budget puisque le nombre d'élèves ne peut lui être diminué de 10%. Toutefois, là où cela était possible, l'économie a été réalisée.

420 Participations institutions para-scolaires

36 Subventions accordées

3610600 Participation aide financière établissement pour enfants : il s'agit de la répartition entre l'Etat et l'ensemble des communes des charges découlant des subventions accordées aux établissements spécialisés pour

enfants, adolescents et adultes handicapés. Jusqu'en 2006, ce poste était géré par le centre financier 321 (participations aux institutions sociales). Suite à un malentendu relatif au désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les Communes, ce poste avait été mis à zéro au budget 2006.

3653400 Colonies de vacances-Camps (Arveyes) : le dépassement de CHF 10'000.- est dû aux frais d'entretien (travaux d'urgence). Le compte devrait être à zéro dès 2007.

Conclusion

De gros efforts ont été réalisés par l'ensemble des services ce qui a permis de réaliser globalement une belle amélioration par rapport au budget.

Une fois encore, les membres de la sous-commission tiennent à féliciter l'ensemble des services pour le travail accompli et à remercier le personnel communal qui travaille dans des conditions difficiles pour permettre à notre Ville de continuer à fournir des prestations de qualité à l'ensemble de la population.

Le rapporteur

Laurent Iff

Annexes : Service communal de l'action sociale : tableaux comparatifs globaux Budget-comptes 2006 (2005)

Comparatif global Budget-comptes 2006 (2005) - Service communal de l'action sociale

Office /libellé	Charges 2006	Recettes 2006	Budget 2006	Différence budget 06		Comptes 2005	Différence comptes 05	
				Charges	Recettes		Charges	Recettes
301 SCAS - Guichet social régional								
30 Charges de personnel	2'394'272.40		2'308'650.00	85'622.40		2'330'970.75	63'301.65	
31 Biens, services et marchandises	70'112.04		81'850.00	-11'737.96		106'499.69	-36'387.65	
33 Amortissements	19'700.00		24'000.00	-4'300.00		13'000.00	6'700.00	
35 Dédommagements à des collectivités publ.	13'610.85		5'000.00	8'610.85		157'010.45	-143'399.60	
36 Subventions accordées	1'627'018.10		2'055'700.00	-428'681.90		2'039'959.65	-412'941.55	
39 Imputations internes	20'132.95		22'500.00	-2'367.05		16'603.15	3'529.80	
42 Revenus des biens		-1'695.30	-7'000.00		5'304.70	-1'993.00		297.70
43 Contributions		-38'453.35	-58'000.00		19'546.65	-51'168.25		12'714.90
45 Dédommag. de collectivités publiques		-85'052.35	-115'000.00		29'947.65	-74'286.20		-10'766.15
46 Subventions acquises		-1'026'387.55	-850'000.00		-176'387.55	-420'000.00		-606'387.55
			3'467'700.00			4'116'596.24		
Totaux Charges/Recettes	4'144'846.34	-1'151'588.55		-352'853.66	-121'588.55		-519'197.35	-604'141.10
Totaux excédents charges	2'993'257.79			-474'442.21			-1'123'338.45	

Comparatif global Budget-comptes 2006 (2005) - Service communal de l'action sociale

Office /libellé	Charges 2006	Recettes 2006	Budget 2006	Différence budget 06		Comptes 2005	Différence comptes 05	
				Charges	Recettes		Charges	Recettes
311 SCAS - Planning								
30 Charges de personnel	153'030.95		163'260.00	-10'229.05		159'139.60	-6'108.65	
31 Biens, services et marchandises	24'794.25		30'200.00	-5'405.75		25'315.40	-521.15	
39 Imputations internes	8'019.00		8'000.00	19.00		8'003.75	15.25	
43 Contributions		-6'546.00	-8'400.00		1'854.00	-8'395.00		1'849.00
45 Dédommag. de collectivités publiques		-23'427.00	-26'455.00		3'028.00	-23'178.15		-248.85
46 Subventions acquises		-92'031.85	-87'230.00		-4'801.85	-92'751.20		719.35
			79'375.00			68'134.40		
Totaux Charges/Recettes	185'844.20	-122'004.85		-15'615.80	80.15		-6'614.55	2'319.50
Totaux excédents charges	63'839.35			-15'535.65			-4'295.05	

Office /libellé	Charges 2006	Recettes 2006	Budget 2006	Différence budget 06		Comptes 2005	Différence comptes 05	
				Charges	Recettes		Charges	Recettes
312 SCAS - Crèche Beau Temps								
30 Charges de personnel	507'886.40		508'510.00	-623.60		512'948.55	-5'062.15	
31 Biens, services et marchandises	107'330.96		113'600.00	-6'269.04		105'732.08	1'598.88	
43 Contributions		-165'637.05			-9'037.05			8'419.60
46 Subventions acquises		-449'580.31			15'929.69			-4'956.33
			622'110.00			618'680.63		
Totaux Charges/Recettes		-615'217.36			6'892.64			3'463.27
Totaux excédents charges	615'217.36			-6'892.64			-3'463.27	

Comparatif global Budget-comptes 2006 (2005) - Service communal de l'action sociale

Office /libellé	Charges 2006	Recettes 2006	Budget 2006	Différence budget 06		Comptes 2005	Différence comptes 05	
				Charges	Recettes		Charges	Recettes
315 SCAS - Maison de retraite								
30 Charges de personnel	127'088.45		128'970.00	-1'881.55		130'488.85	-3'400.40	
31 Biens, services et marchandises	177'707.40		180'900.00	-3'192.60		169'375.00	8'332.40	
33 Amortissements	77'066.20		91'040.00	-13'973.80		76'000.00	1'066.20	
39 Imputations internes	86'602.73		85'000.00	1'602.73		66'370.20	20'232.53	
42 Revenus des biens		-334'951.00	-297'420.00		-37'531.00	-333'685.60		-1'265.40
43 Contributions		-4'037.45	0.00		-4'037.45	-1'857.75		-2'179.70
			188'490.00			106'690.70		
Totaux Charges/Recettes	468'464.78	-338'988.45		-17'445.22	-41'568.45		26'230.73	-3'445.10
Totaux excédents charges	129'476.33			-59'013.67			22'785.63	

Office /libellé	Charges 2006	Recettes 2006	Budget 2006	Différence budget 06		Comptes 2005	Différence comptes 05	
				Charges	Recettes		Charges	Recettes
321 SCAS - Part- aux inst. Sociales								
36 Subventions accordées	11'223'523.11		11'098'275.00	125'248.11		11'863'392.14	-639'869.03	
43 Contributions		-117'219.00	0.00		-117'219.00	-326'839.35		209'620.35
45 Dédommag. de collectivités publiques		-124'559.00	-85'000.00		-39'559.00	-111'017.35		-13'541.65
			11'013'275.00			11'425'535.44		
Totaux Charges/Recettes	11'223'523.11	-241'778.00		125'248.11	-156'778.00		-639'869.03	196'078.70
Totaux excédents charges	10'981'745.11			-31'529.89			-443'790.33	

Comparatif global Budget-comptes 2006 (2005) - Service communal de l'action sociale: TOTAUX

Office /libellé	Charges et recettes 2006	Budget 2006	Différence avec budget 2006	Comptes 2005	Différence avec comptes 2005
301 SCAS - Guichet social régional	2'993'257.79	3'467'700.00	-474'442.21	4'116'596.24	-1'123'338.45
311 SCAS - Planning	63'839.35	79'375.00	-15'535.65	68'134.40	-4'295.05
312 SCAS - Crèche Beau Temps	615'217.36	622'110.00	-6'892.64	618'680.63	-3'463.27
315 SCAS - Maison de retraite	129'476.33	188'490.00	-59'013.67	106'690.70	22'785.63
321 SCAS - Part. aux inst. Sociales	10'981'745.11	11'013'275.00	-31'529.89	11'425'535.44	-443'790.33
<i>Moins charges de la crèche (Contre écriture dont le déficit apparaît en charge au 321 365 1000).</i>	<i>-615'217.36</i>	<i>-622'110.00</i>	<i>6'892.64</i>	<i>-618'680.63</i>	<i>3'463.27</i>
Totaux Charges/Recettes	14'168'318.58	14'748'840.00	-580'521.42	15'716'956.78	-1'548'638.20
Comparaison comptes et budget 2006	-580'521.42				
Comparaison comptes 2006 et 2005	-1'548'638.20				